

## Détails des cours

<b>COURS COLLECTIFS</b> (Formation musicale / Pratique collective)				
Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 1	à partir du Cycle 1.1 (4 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	<b>Jeudi, 14h00 - 15h00 à Reckange/Mess</b>	gratuit	100 €
Éveil musical 2	à partir du Cycle 1.2 (5 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	<b>Jeudi, 15h00 - 16h00 à Reckange/Mess</b>		
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	<b>Mardi, 13h30 - 14h30 à Reckange/Mess ou Mardi, 15h30 - 16h30 à Reckange/Mess</b>		
Formation musicale 2	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	<b>Mardi, 14h30 - 15h30 à Reckange/Mess</b>		
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente (FM1: 2025/2026)	<b>Mardi, 16h30 - 18h00 à Reckange/Mess</b>		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente (FM2 ou FM3: 2025/2026)	<b>Lundi, 16h15 - 18h15 à Reckange/Mess</b>		

<b>COURS INDIVIDUELS</b> (Instruments / Chant)	
Cours	Conditions d'admission
<b>Instruments:</b> - flûte traversière - clarinette - hautbois - basson - saxophone - petits cuivres (trompette, bugle, cornet) - cor en fa - trombone - gros cuivres (euphonium, tuba basse) - percussion / drumset - piano	- à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 en percussion - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi. - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		100 €
Inférieur 3 + 4		
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.

## Inscriptions et informations utiles

**Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA:**

Nathalie Alves: 22 05 58 - 29 / [nathalie.alves@ugda.lu](mailto:nathalie.alves@ugda.lu)

**Commune de Reckange/Mess:** 37 00 24 - 1